

EMPLOI

DEMANDE D'EMPLOI

Prestation de service

Peintre en bâtiment recherche chantiers, particuliers, entreprises, sous traitance, peinture intérieure/extérieure, façade, toiture, nettoyage haute pression, travail sérieux, soigné. Urssaf. 07.88.50.13.15

Métiers du BTP

X Homme du bâtiment, 25 ans d'expérience, spécialisé travaux façade tous genres, neuf/ancien, traditionnel, rénovation, arelage, terrasse, intérieur/exérieur, restauration pierre, terrassement extérieur, ouvertures porte-fenêtres, électricité, plomberie, autres travaux bâtiment. intervention/réponse rapides. 06.48.42.94.52

X Auto-entrepreneur non-couvreur à Niort depuis 2013, avec décennale, recherche travaux neuf ou ancien. Devis gratuit. Déclaration Urssaf. 07.65.60.11.09 ou 07.65.59.05.58

Légales et officielles

Pour publier vos annonces légales et avis de marchés publics dans la Nouvelle République, NRJ, Centre Presse et autres presses habilitées :

E-mail : aof@nr-communication.fr - Tél : 02 47 60 62 10
NR Communication - 26, rue Alfred-Musset
BP 81228 - 37012 Tours Cedex 1

Pour saisir ou consulter une annonce légale : www.nr-legales.com
Pour consulter un avis de marchés publics : www.pro-marchespublics.com

ANNONCES LÉGALES

Vie de sociétés

BILLY & CAUSE

41, avenue de la Marguerite,
63001 CLERMONT FERRAND

YLOC

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 3, avenue de la Venise Verte - 79000 NIORT

Aux termes d'un acte sous signature électronique en date du 1er janvier 2025 il a été constitué une société présente, et les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : YLOC
Siège : 3, Avenue de la Venise Verte - 79000 NIORT
Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 5 000 euros

Objet : L'acquisition de tous immeubles, l'administration et l'exploitation par bail, location, sous-location, ou autrement d'immeubles et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourra devenir propriétaire, ou avoir la jouissance ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ; L'affectation desdits immeubles en garantie de tout emprunt souscrit par la société ou ses associés destinée à l'acquisition, la construction, la reconstruction ou l'entretien de ces immeubles, ainsi que tout emprunt souscrit par les associés et destiné à l'acquisition des actions ; Toutes activités de marchand de biens en immobilier, à savoir l'achat de biens immobiliers en vue de leur revente, ainsi que toutes actions de promotion immobilière au sens des articles 1831-1 et suivants du Code de droit ; La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, l'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ; Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pour tant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : La société MAF CAM IMMOBILIER, Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros, ayant son siège social 3, Avenue de la Venise Verte - 79000 NIORT, et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NIORT sous le numéro 893 645 585, représentée aux présentes par Monsieur Yan GUERIN, Gérant, ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NIORT.
POUR AVIS, Le Président

Le portail des
marchés publics
et privés

TEN FRANCE

23 rue Victor Grignard - Pôle République Secteur 2 - 86000 POITIERS

DANY MORIN

Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée au capital de 7 500 euros
Siège social : 5 Rue de la Chapelle 79110 FONTVILLIE
817 422 819 RCS NIORT

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes de décisions consignées dans un procès-verbal en date du 20/12/2024, l'Associé Unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 7 500 euros.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Monsieur Dany MORIN.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société reste dirigée par Monsieur Dany MORIN, demeurant 5, Rue de la Chapelle 79110 FONTVILLIE, en qualité de Président.
Pour avis, La Gérante.

Enquêtes publiques

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté A-2024-99 du 17/12/2024, Monsieur le Président de la Communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais a ordonné l'ouverture d'une enquête publique pour une durée de 30 jours consécutifs, du lundi 20 janvier 2025 à 8h30, au mardi 18 février 2025 à 17h00 inclus, concernant les projets de Périmètre délimités des abords (PDA) des monuments historiques de Bressuire : le château, l'église Notre Dame et la chapelle Saint Cyprien - et de Faye L'Abbesse - la maison située au 3 place Charles de Gaulle.

Par une ordonnance de Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Poitiers, Monsieur Jean-Yves LUCAS a été désigné en qualité de Commissaire-enquêteur titulaire.

Pendant la durée de l'enquête, du lundi 20 janvier 2025 8h30 au mardi 18 février 2025 17h00, les pièces du dossier et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le Commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture des services :

- Au siège de la Communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais - 27 boulevard du Colonel Aubry - 79300 BRESSUIRE - du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 et le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 ;
- Aux Services techniques de la ville de Bressuire - 9 rue du Docteur Cacault - 79300 Bressuire, du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 ;
- À la mairie de Faye l'Abbesse - 17 avenue Jules Trinchot - 79350 Faye L'Abbesse - du lundi au vendredi de 15h00 à 17h30 ;

Pendant toute la durée de l'enquête publique, au lieu désigné ci-dessus, un registre d'enquête à feuillets non mobiles est mis à la disposition du public ou il pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions.

Le dossier d'enquête publique sera également consultable, durant l'enquête, sur les sites internet de la Communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais et des communes de Bressuire et Faye l'Abbesse aux adresses suivantes : www.agglo2b.fr ; www.ville-bressuire.fr ; www.fayelabbesse.fr

Le commissaire enquêteur sera présent pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- Le lundi 20 janvier 2025, de 9h00 à 12h00 au siège de la Communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais, 27 Boulevard du Colonel Aubry, 79300 BRESSUIRE
- Le mardi 4 février 2025, de 15h00 à 17h30 à la Mairie de Faye-L'Abbesse, 17 Avenue Jules Trinchot, 79350 FAYE-L'ABBESSE
- Le vendredi 14 février 2025, de 14h00 à 17h00 aux Services Techniques de la ville de Bressuire, 9 rue du Docteur Cacault - 79300 BRESSUIRE
- Le mardi 18 février 2025, de 14h00 à 17h00 au siège de la Communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais, 27 Boulevard du Colonel Aubry, 79300 BRESSUIRE

De plus, pendant la durée de l'enquête publique, les intéressés auront la possibilité de faire parvenir leurs observations par courrier à l'attention de Monsieur le Commissaire-enquêteur - enquête PDA de Bressuire et de Faye L'Abbesse - au Siège de la Communauté d'agglomération 27 boulevard du Colonel Aubry - BP930184 - 79304 BRESSUIRE Cedex ou par courriel à l'adresse : enquete.pda@agglo2b.fr

A l'expiration du délai d'enquête, les registres, ainsi que le cas échéant, les documents annexés par le public, seront clos et signés par le commissaire enquêteur. Ce dernier dispose d'un délai d'un mois à compter de la date de clôture de l'enquête pour transmettre son rapport au Président de la Communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais, accompagné de ses conclusions motivées.

Le public pourra consulter le rapport et les conclusions du Commissaire-enquêteur à la Communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais, au service technique de la ville de Bressuire et à la mairie de Faye l'Abbesse aux jours et heures habituels d'ouverture pendant une période d'un an à compter de sa réception par la Communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication dans les conditions prévues par la loi.

A l'issue de l'enquête publique et en cas de conclusions favorables, les projets de périmètres délimités des abords seront arrêtés par Monsieur le Préfet de la région Nouvelle Aquitaine. Les périmètres ainsi arrêtés se substitueront, par mise à jour, aux servitudes concourant de 500m figurant en annexe du Plan local d'urbanisme intercommunal.

Avis administratifs



Approbation de la modification simplifiée n°1 du PLU du Haut Val de Sèvre

Par délibération en date du 15 décembre 2024, la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre a approuvé la modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

Elle concerne la correction d'une erreur matérielle et le reclassement d'un bâtiment agricole en zone agricole dans la commune de Pamprou.

Le dossier peut être consulté au service Urbanisme de la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre, 7 boulevard de la Trouillette, 79400 Saint-Maixent-l'École aux jours et heures d'ouverture au public habituels.

Publications d'Annonces
Officielles & Légales
Tous titres de presse

GAGNEZ DU TEMPS !

Vos contacts :

Indre et Loire
Tel : 02 47 60 62 10

Loir et Cher
Tel : 02 47 60 62 10

Indre
Tel : 02 47 60 62 79

Vienne
Tel : 02 47 60 62 79

Deux-Sèvres
Tel : 02 47 60 62 10

ou par email
aof@nr-communication.fr



Pour publier ou consulter
une annonce légale :

www.nr-legales.com

paiement par CB sécurisé

nr-legales.com

Groupe La Nouvelle République

MARCHÉS PUBLICS

- Publication
- Dématérialisation
- Consultation et veille des appels d'offres
- Assistance Juridique Marchés Publics



www.pro-marchespublics.com
Tél : 02 47 60 62 10
Support Communication

Montcontant-sur-Sèvre
10 h 00 : Mme Marie-Yolande MICH...
David Berson
Niors
15 h 00 : Mme Jeanne-Marcelle GUILL...
Funeraires Terrasson
Saint-Maurice Etusson
11 h 00 : M. Edouard VIVON, en l'église...
(79) A.N. : Communication
(*) indique l'obligation de faire part dans le journal

DISTRÉ
LE COUDRAY-MACQUARD
BRION-PRÉS-THOUET
Ses filles, ses belles-filles,
ses petits-enfants,
arrière-petits-enfants,
ses frères, ses sœurs, beaux-frères,
belles-sœurs,
ainsi que toute la famille ont la
triste nouvelle de vous faire part du
décès de
Madame Monique MORISSET
née AUBIN

survivre le samedi 4 janvier 2025,
à l'âge de 77 ans.
La cérémonie religieuse sera célé-
brée jeudi 9 janvier 2025, à
10 heures, en l'église de Distré,
suivie de l'inhumation au cime-
tière de Distré.
Monique repose au funérarium
Bidet : Doué-la-Fontaine
La famille remercie toutes les
personnes qui s'associent à sa
peine, ont particulièrement le
personnel soignant pour leur
gentillesse et dévouement.
PF Bidet,
Doué-la-Fontaine, 02 41 59 29 26

BRESNAIRE
Lucette Noireault, son épouse,
Laurence et Gilles (†) Bernier,
Hervé Noireault et Brigitte, son
amie,
Nathalie et Jean-Louis Bouche,
Yann et Sonia Noireault,
Anita et Joël Merceron,
Cyrille et Virginie Noireault,
ses enfants,
Julie, L'op'hélie, Alexis, Claire,
Margaux, Victor, Léa, Salomé,
Basile, Clara, Sacha, Lena,
Camille, Axel, Sullivan,
ses petits-enfants et leurs
conjoints,
son arrière-petit-fils, Lorenzo,
ainsi que les familles Noireault,
Chevalier,
ont le chagrin de vous faire part
du décès de
Emile NOIREAULT

survivre à l'âge de 89 ans.
La cérémonie religieuse sera célé-
brée jeudi 9 janvier 2025, à
10 heures, en l'église Notre-Dame
de Bressuire, suivie de la créma-
tion
crématorium de Bressuire
12 heures et de l'inhumation au
cimetière du Pont d'Ouit dans
l'intimité familiale.
Emile repose au funérarium Gen-
drillon, boulevard de Thouars à
Bressuire.
Visitez le 14 h à 19 h.
Pas de plaques.
Fleurs naturelles seulement.
Cet avis tient lieu de faire-part et
de remerciements.
Coordonnées sur
www.pompesfunerairesgendri-
llon.fr
La Maison des
Oubés, Les Gendrillaux
Bressuire, 05 49 65 05 00

survivre le jeudi 2 janvier 2025, à
l'âge de 94 ans.
La cérémonie religieuse sera célé-
brée mardi 7 janvier 2025, à
10 heures, en l'église de Magné,
suivie de l'inhumation au cime-
tière.
Mme Riffault repose au funéra-
rium de Benet.
La famille remercie l'ensemble du
personnel de l'ADM de Coulon
pour sa gentillesse et son
dévouement.
Condoléances sur registre et sur
www.bene-funeraire.fr
Cet avis tient lieu de faire-part et
de remerciements.
PF Bene Funéraire
Bene, 02 51 00 48 59

LE BUSSEAU
LA CRÈCHE (CHAVAGNÉ)
FAVEROLLES-SUR-CHER (41)
Michelle Barriet, son épouse;
Victoire et Daniel (†) Faucher,
James et Agnès Barriet,
Isabelle et Olivier Godin,
Brigitte Barriet (†), ses enfants;
ses petits-enfants
et arrière-petits-enfants
vous font part du décès de
Michel BARRIET
à l'aube de ses 82 ans.
La cérémonie religieuse sera célé-
brée mardi 7 janvier 2025, à
14 h 30, en l'église du Busseau.
M. Barriet repose au salon funé-
raire Vergnaud à Coulonges-sur-
l'Auzite. Visites de 10 h à 12 h et
de 14 h 30 à 18 h.
La famille remercie l'ensemble
du personnel de l'EHPAD de Bé-
ceauf.
Cet avis tient lieu de faire-part et
de remerciements.
PF Vergnaud,
Coulonges-sur-l'Auzite, 05 49 06
00 65

NIORT
Claude Beaucaoux et ses enfants
remercient chaleureusement
toutes les personnes présentes
aux obsèques de
FRANÇOISE
le 17 décembre 2023,
en particulier les membres de
l'ASPAN, des Lions Club de Melle
et Niort, et de l'UJA de Niort.
Votre générosité aidera la
Fondation de France dans ses
travaux pour la Recherche
médicale.
Vos fleurs blanches apporteront
paix et sérénité à Françoise.
PF Martin,
Coulonges-sur-l'Auzite, 05 49 04
34 34

LeCourrier
de tous
Société des Publications du «Courrier de l'Ouest»
Siège social : 4, boulevard Albert-Blaichon, BP 10728, 49007 ANGERS CEDEX 01.
Société anonyme au capital de 398.736 € constituée le 6 mars 1945 pour une durée de
30 ans, prorogée le 6 mars 2005 pour une durée de 99 ans.
Commission paritaire n° 0526 C 86764 - N° ISSN : 0998-4607
Président du Conseil d'Administration : M. Matthieu FUCHS.
Directeur général : M. Marc DEJEAN.
Rédacteur en chef : M. Frédéric BARILLÉ.
Principal actionnaire : M. Jean-Marie DESGRÈS DU LOU ♦ 2005
Président actionnaire : SIPA (Société d'investissements et de participations),
contrôlée par l'Association pour le Soutien des Principes de la Démocratie
Humaniste (association loi 1901), présidée par David GUIRAUD.
Conseil d'administration : MMs M. FUCHS, F. GAUMOND, M. PRODHOMME, S. SUARD, A. LENOIR,
E. MARTEAU, Ph. TOULMONDE, SRA représentés par M. L. ECHELEARD.

LE COURRIER DE L'OUEST
Siège social : tél. 02 41 688 688 - Fax 02 41 688 86 24
Service clients :
Tél. 02 41 80 88 80 (hors d'un appel local)
Du lundi au vendredi de 8h à 18h
Adresse : Service Clients 35051 Rennes Cedex 9
PUBLICITÉ :
* Extra-locas : 386ASAS - 101, Bd Muret 75771 Paris cedex 16
Tél. 01 80 48 93 66 - Site internet : www.366.fr
* Publications régionale et locale :
Additi, Bc Albert-Blaichon - 49000 Angers
Tél. 02 19 29 04 27 - Site internet : additimedia.fr
Imprimé sur du papier recyclé en France, Suisse,
Belgique, Allemagne, Espagne et Royaume-Uni,
avec un taux moyen de fibres recyclées de 90,42 %.
Européanisation : 0,010 kg/tonne.
Toute reproduction, même partielle, d'un article (texte, graphique, photo...) du Courrier de l'Ouest, faite par
quelque procédé que ce soit, sans l'autorisation écrite de la Direction du Journal, est strictement interdite.

Montique Simon, sa fille;
Romanic et Lysiane
Guillaume et Emille,
Benjamin et Jylse
Hippolyte et Jylse
ses petits-enfants;
Clodé, Marius, Maurice et Lyjou,
ses arrière-petits-enfants,
ainsi que toute la famille,
vous font part du décès de
Reine SIMON
née MAJAULT
survenu à l'âge de 98 ans.
La cérémonie religieuse sera célé-
brée jeudi 5 janvier, à 14 h 30, au
temple de L'Auzais.
Reine repose aux pompes funé-
raires Cacouault, 1 zone artisanale
des Grammes à Saint-Makent-
l'Ecole.
Pas de plaques.
Cet avis tient lieu de faire-part et
de remerciements.
PF Geoffroy,
St-Léger-de-la-Martinière,
05 49 29 20 40

Vie des sociétés
GROUPELES PRINTANIERES
Société à responsabilité limitée
Au capital de 722 400 euros
porté à 903 000 euros
Siège social : 16, rue André-Gallé
79000 NIORT
8uz 869 166 RCS Niort
CAPITAL SOCIAL
L'AGE, neuve un date du 26 décem-
bre 2024 a décidé d'augmenter le capital
social de 180 600 euros par incorpora-
tion directe de réserves au capital, ce qui
rend nécessaire la publication des men-
tions ci-après relatives.
Article 7 - Capital social :
Ancienne mention : le capital social est
fixé à sept cent vingt-deux mille quatre
cents euros (72 400 euros).
Nouvelle mention : le capital social est
fixé à neuf cent trois mille euros
(903 000 euros).
Pour avis
La Gérance.

JURICA
Société d'avocats
Frédéric DUROT - Alexandra FAURY
Caroline PECHIER
Benedicte TRONQUET-GRAVIL
14, rue Robert-Boisnieu
ANGOULEME
Tél. 05 45 36 47 47
Fax 05 45 92 25 49
METALLIQUES FRANCIS GUILLOIN
Société par actions simplifiée
Au capital de 8 000 euros
Siège social : 2, rue des Caméras
SAUZÉ-VAUSSAIS (79190)
434 980 447 RCS Niort

AVIS
L'assemblée générale extraordinaire en
date du 26 novembre 2024 a décidé sous
diverses conditions de réduire le capital
social de 4 000 euros pour le ramener de
6 000 euros à 2 000 euros par rachat de
250 actions. Le président à eux termes
des décisions du 31 décembre 2024,
constate que le nombre d'actions orientés
était égal au nombre d'actions à racheter,
et en vertu des pouvoirs qui lui avaient été
conférés, constate que la réduction de ca-
pital est définitivement réalisée, et le capi-
tal ainsi fixé à 2 000 euros.
Aux termes d'une décision du 31 décem-
bre 2024 la société LAB 2ANM (SAS dont
le siège est 11, rue du Levoy, 16700 Sal-
les-de-Villedaignan, RCS 938 453 891) a
été nommée gestionnaire aux lieu et place
de M. François Guilloin démissionnaire.
Pour avis.

AVIS ADMINISTRÉS
Commune de COMBRAND
Aliénation voie annexe à la VC n° 5
reliant la RD 155
AVIS AUX ADMINISTRÉS
Une enquête publique sera ouverte du
22 janvier au 11 février 2025 inclus. Elle a
pour but d'aliéner la voie annexe à la VC
n° 5, reliant la RD 155, située à La Billière.
Durant cette période, un registre d'en-
quête et les pièces du dossier sont à la
disposition des administrés en mairie,
aux heures habituelles d'ouverture. De
plus, il sera possible de rencontrer le
commissaire enquêteur le mer-
credi 22 janvier de 9 h 30 à 12 h 30 et le
mardi 11 février de 15 h 00 à 18 h 00.

AVIS
D'ENQUÊTE PUBLIQUE
Par arrêté A-2024-89 du 17 decem-
bre 2024, M. le Président de la Commu-
nauté d'agglomération du Bocage Bressu-
rais a ordonné l'ouverture d'une en-
quête publique pour une durée de
30 jours consécutifs, du lundi 20 jan-
vier 2025 à 17 h 00 inclus, concernant les
projets de Périmètre délimités des abords
(PDA) des «Monuments Historiques de
Bressuire, le château, l'église Notre-
Dame et la chapelle Saint-Cyprien, et de
Faye-l'Abbesse, la maison située au
3, place Charles-de-Gaulle.
Par une ordonnance de M. le Président
du tribunal administratif de Poitiers,
M. Jean-Yves Lucas a été désigné en qua-
lité de Commissaire enquêteur titulaire.
Pendant la durée de l'enquête, du
lundi 20 janvier 2025 8 h 30 au
mardi 18 février 2025 17 h 00, les pièces
du dossier et un registre d'enquête à feuil-
lets non mobiles, coté et paraphé par le
Commissaire enquêteur, sont à la
disposition du public aux jours et heures
habituels d'ouverture des services :

- au siège de la Communauté d'agglomé-
ration du Bocage Bressuirais, 27, boule-
vard du Colonel-Aubry, 79300 Bressuire,
du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 00 et de
13 h 30 à 17 h 00 et le vendredi de 8 h 30
à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30 ;
- aux services techniques de la ville de
Bressuire, 9, rue du Docteur-Cacault,
79300 Bressuire du lundi au vendredi, de
8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30 ;
- à la mairie de Faye-l'Abbesse, 17, ave-
nue Jules-Trinchot, 79350, Faye-l'Ab-
besse, du lundi au vendredi de 15 h 00 à
17 h 30.
Pendant toute la durée de l'enquête publi-
que, au lieu désigné ci-dessus, un registre
d'enquête à feuillets non mobiles est
mis à la disposition du public où il pourra
consigner ses observations, propositions
et contre-propositions.
Le dossier d'enquête publique sera égale-
ment consultable, durant l'enquête, sur
les sites internet de la Communauté d'ag-
glomération du Bocage Bressuirais et
des communes de Bressuire et Faye-l'Ab-
besse aux adresses suivantes :
www.agglo2b.fr ; www.ville-bressuire.fr ;
www.faye-labbesse.fr
Le commissaire enquêteur sera présent
pendant la durée de l'enquête pour rece-
voir les observations écrites ou orales du
public aux dates et heures suivantes :
- le lundi 20 janvier 2025 de 9 h 00 à
12 h 00 au siège de la Communauté d'ag-
glomération du Bocage Bressuirais,
27, boulevard du Colonel-Aubry,
79300 Bressuire,
- le mardi 4 février 2025 de 15 h 00 à
17 h 30 à la mairie de Faye-l'Abbesse,
17, avenue Jules-Trinchot, 79350 Faye-
l'Abbesse,
- le vendredi 14 février 2025 de 14 h 00 à
17 h 00 aux services techniques de la ville
de Bressuire, 9, rue du Docteur-Cacault,
79300 Bressuire,
- le mardi 18 février 2025, de 14 h 00 à
17 h 00 au siège de la Communauté d'ag-
glomération du Bocage Bressuirais,
27, boulevard du Colonel-Aubry,
79300 Bressuire.
De plus, pendant la durée de l'enquête
publique, les intéressés auront la possibi-
lité de faire parvenir leurs observations
par courrier à l'attention de M. le Com-
missaire enquêteur, enquête PDA de
Bressuire et de Faye-l'Abbesse, au siège
de la Communauté d'agglomération
du Bocage Bressuirais, 27, boulevard
BP 90784, 79304 Bressuire cedex ou par
courriel à l'adresse :
enquete.pda@agglo2b.fr
A l'expiration du délai d'enquête, les re-
gistres annexés par le public, seront cotés
et signés par le commissaire enquêteur.
Ce dernier dispose d'un délai d'un mois à
compter de la date de clôture de l'en-
quête pour transmettre son rapport au
président de la Communauté d'agglomé-
ration du Bocage Bressuirais, accompa-
gné de ses conclusions motivées.
Le public pourra consulter le rapport et
les conclusions du commissaire enqué-
teur à la Communauté d'agglomération
du Bocage Bressuirais, au service techni-
que de la ville de Bressuire et à la mairie
de Faye-l'Abbesse aux jours et heures ha-
bituels d'ouverture pendant une période
d'un an à compter de sa réception par la
Communauté d'agglomération du Bo-
cage Bressuirais. Les personnes intéres-
sées pourront en obtenir communication
dans les conditions prévues par la loi.
A l'issue de l'enquête publique et en cas
de conclusions favorables, les projets de
périmètres délimités des abords seront
arrêtés par M. le Préfet de la région Nou-
velle-Aquitaine. Les périmètres ainsi arrê-
tés se substitueront, par mise à jour, aux
services cadastraux de 500 m figurant
en annexe du Plan local d'urbanisme
intercommunal.